

NICOLAS SARKOZY

1 - Envisagez-vous des mesures particulières pour consolider la place du livre et développer le goût de la lecture, dans notre société envahie par l'image et les univers virtuels ?

Je ne pense pas que l'image et les univers virtuels soient incompatibles avec le goût de la lecture. Bien au contraire, ils expriment sous une autre forme ce qui fait l'objet même et le plaisir de la lecture : la découverte d'univers nouveaux, la puissance évocatrice d'une description, le caractère infini de la création littéraire. Rien ne permet d'affirmer qu'on est l'ennemi du livre si l'on est cinéphile, ni que l'on cesse forcément de lire lorsqu'on est assidu sur l'Internet !

Ce qui menace la lecture, en revanche, c'est l'illettrisme et l'inculture. La première condition nécessaire pour acquérir le goût de la lecture, c'est d'apprendre à en maîtriser l'exercice. C'est pourquoi je veux mettre en œuvre tous les moyens pour que les enfants maîtrisent parfaitement la lecture et l'écriture à leur entrée en sixième. Dans les zones les plus défavorisées, je créerais des structures d'accueil pour les enfants à partir de deux ans, qui leur donneront le vocabulaire nécessaire à un bon apprentissage de la lecture. Au primaire, chaque enfant montrant des signes de faiblesse en lecture sera immédiatement pris en charge. Enfin, je veux mettre en place un sas de rattrapage entre le primaire et le collège pour les élèves qui ne maîtriseraient pas la lecture.

Apprendre à aimer lire, c'est aussi refuser la facilité des lectures qu'on oublie aussitôt le livre refermé, pour découvrir la puissance des grandes œuvres, celles dont on ne se défait plus une fois qu'on les a côtoyées. J'encouragerai les enseignants, les bibliothèques, les réseaux associatifs, à se mobiliser autour de cette cause.

2 - Estimez-vous nécessaire d'instaurer, au nom de la diversité culturelle, un label de type « art et essai » pour la librairie indépendante de plus en plus menacée par les concentrations et le commerce en ligne ?

Notre réseau de librairies indépendantes est unique au monde. J'y suis personnellement très attaché et je le crois indispensable si nous voulons conserver une offre de livres diversifiée et une présence culturelle dans de nombreux endroits de France. Or ce réseau est très fragile, car il supporte des charges très lourdes, qu'il s'agisse de son stock, des coûts de transport, des loyers ou des charges de personnel. De plus, il regroupe des librairies de tailles différentes, inégales devant la concurrence.

L'idée de créer un label d'art et d'essai pour les librairies me paraît donc intéressante, à condition toutefois que cela n'achève pas d'étouffer les librairies les plus fragiles en leur imposant un modèle économique trop rigide. Je crois que pour pouvoir être efficace, cette mesure doit s'appuyer, d'une part, sur une possibilité d'intervention directe des communes et des départements en faveur des librairies, comme c'est le cas pour les cinémas d'art et d'essai avec la loi Sœur, d'autre part, sur la nomination d'un médiateur du livre chargé de veiller aux relations entre les éditeurs et les libraires. Je pense notamment à la question des remises commerciales et du système de l'office qui devient très problématique en période de très forte production éditoriale.

Les libraires indépendants ont, de leur côté, tout intérêt à mutualiser leurs efforts en développant des actions communes, que ce soit pour diminuer les frais et les délais de transport, mais aussi pour développer eux-mêmes des sites de vente en ligne, afin de s'adapter aux évolutions du marché. Je les encouragerai à le faire.

3 – Envisagez-vous des initiatives, au niveau européen, pour institutionnaliser la loi Lang et une TVA réduite pour le livre ?

La loi du 10 août 1981 sur le prix unique du livre a permis de maintenir un réseau dense et diversifié de libraires là où les disquaires indépendants ont pratiquement disparu ; ce type de dispositif a déjà essaimé dans 11 pays européens. Avant d'envisager une initiative concertée au niveau européen, une réflexion reste à mener en France pour mieux faire connaître cette loi des consommateurs, qui l'ignorent souvent, et pour préciser les conditions de modulation des remises commerciales entre éditeurs, distributeurs et libraires, car elles constituent un obstacle majeur à une véritable rémunération unique par livre vendu pour les libraires.

Quant à la TVA réduite, une généralisation à l'ensemble des pays européens peut être envisagée, dans la mesure où 25 membres de l'Union européenne appliquent déjà au livre un taux de TVA réduit, voire aucune taxe. Cette aide indirecte, loin d'être négligeable, représente en France un impact de 150 millions d'euros.

4 – Pensez-vous que le droit d'auteur, remis en question par l'univers numérique, doive être consolidé ? Et dans ce cas, de quelle manière ?

Le livre est resté jusqu'à présent relativement en retrait du débat sur le développement de l'univers numérique et ses conséquences sur le droit d'auteur. A l'inverse de la musique ou du cinéma, son aspect matériel compte en effet pour beaucoup dans sa consommation.

Mais les développements récents de l'encre électronique et du e-book offrent des perspectives de nouveaux supports, complémentaires du livre-papier, et rendent cette question incontournable.

Je crois au travail, et je crois qu'il n'y a pas de création de qualité sans travail. C'est pourquoi j'ai défendu de manière très engagée le droit d'auteur et les droits voisins au moment de la discussion de la loi sur le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information (DADVSI). Naturellement, je maintiendrai cette position.

Je crois aussi que les éditeurs pourraient développer, avec le soutien de l'Etat, une plate-forme d'offre numérique légale de textes sous droit. Elle permettrait au secteur de l'édition de maîtriser la diffusion numérique des œuvres contemporaines, de les mettre à disposition des bibliothèques et des universités, comme du grand public. Je pense qu'Internet est une occasion exceptionnelle de faire rayonner encore davantage notre culture et notre langue partout dans le monde. Je souhaite que nous mobilisions les moyens nécessaires pour ne pas laisser échapper cette chance.

5 – Quel est le dernier livre qui vous a marqué, et pourquoi ?

Le dieu du carnage de Yasmina REZA